

L'occupation et la Résistance

La France de Vichy

Présenté comme une « révolution contemporaine » à l'image du fascisme, du national-socialisme ou du franquisme, « l'État français » qui s'instaure cherche ses références au sein du nationalisme, mais il est prêt en même temps à toutes les compromissions avec son vainqueur, l'Allemagne nazie.

Lorsqu'il arrive au pouvoir, le maréchal Pétain est un homme populaire, rassurant pour les Français. Il est le héros de Verdun, l'homme qui a mené le pays à la victoire en 1918. C'est aussi un vieillard de 84 ans, fatigué et rétrograde. Il tente d'abord un double jeu illusoire, mais se rend vite aux idées de son dauphin, Pierre Laval.

L'instauration du régime de Vichy

Le 16 juin 1940, le maréchal Pétain succède comme président du Conseil à Paul Reynaud et, le 22, il signe l'armistice. Le 10 juillet, le Parlement réuni au casino de Vichy vote l'acte donnant pleins pouvoirs au maréchal pour modifier la Constitution: 569 voix pour, 80 contre, 17 abstentions.

Le lendemain, la IV^e République disparaît. Pétain fonde l'État français. Il en est le chef, Pierre Laval est son dauphin et dirige le gouvernement, qui s'installe dans les hôtels de Vichy. Le régime veut instaurer un ordre moral par le retour aux valeurs traditionnelles: travail, famille, patrie. Laval entreprend une politique étrangère pro-germanique et rompt les relations avec l'Angleterre. Le 24 octobre 1940, Pétain serre la main de Hitler à Montoire, inaugurant l'ère de la collaboration.

L'ordre nouveau

Pétain et Laval cherchent à réorganiser la société. Leur gouvernement est composé de membres de l'Action française et d'autres mouvements d'extrême droite, mais aussi d'hommes d'affaires, d'industriels, et même d'un représentant de la gauche pacifiste et anticommuniste comme le cégétiste René Belin. Il a le soutien de la hiérarchie catholique.

Les syndicats sont dissous et la grève interdite, tous les acquis de 1936 disparaissent au profit d'une charte du travail qui, en octobre 1941, crée un système corporatiste d'État sans activité revendicatrice possible. Les salariés restent sans protection réelle face à leurs employeurs. Le patronat et les grandes entreprises deviennent les guides de la production. Les conseils généraux et de nombreux conseils municipaux sont dissous, soupçonnés d'être hostiles au nouveau pouvoir. En revanche, l'administration voit son pouvoir étendu avec la création de nouveaux tribunaux. Des dizaines de milliers de Français sont internés: communistes, francs-maçons, juifs, syndicalistes et protestataires de tous ordres.

La propagande idéologique bat son plein, la radio et les journaux citent sans cesse le maréchal. Les jeunes sont encadrés au sein des « Compagnons de France », des « Jeunes du maréchal » et des chantiers de jeunesse. Pour les adultes a été créé le S.O.L. (Service d'ordre légionnaire), organisation paramilitaire.

La politique de collaboration

C'est le 30 octobre 1940 que le maréchal Pétain appelle officiellement les Français à collaborer avec l'occupant, sur un principe politique ainsi qu'économique. « C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française dans le cadre d'une activité constructive de l'ordre européen que j'entre aujourd'hui sur la voie de la collaboration », déclare-t-il dans un message adressé à la nation. Laval, partisan d'une union encore plus étroite avec l'Allemagne, est temporairement écarté du pouvoir et remplacé par Darlan, mais, dans le pays, les arrestations de succèdent. Blum, Daladier et Reynaud sont condamnés à perpétuité, et l'ingénieur Jacques Bonsergent est fusillé pour avoir levé la main contre un soldat allemand.

L'espoir du nouveau régime est d'être la deuxième puissance derrière l'Allemagne dans l'Europe nazie. L'industrie française se met à produire pour l'Allemagne. Avec le système du S.T.O. (Service du travail obligatoire), la France fournit des ouvriers qui vont travailler en Allemagne. Mais la collaboration est aussi politique, avec la création de la milice de Joseph Darnand, voire militaire lorsque le maréchal encourage la L.V.F. (Légion des volontaires français) à aller combattre les « bolcheviques » sur le front de l'Est aux côtés des Allemands.

L'étoile jaune

En 1940, Vichy impose une législation antisémite en dehors même de toute pression allemande. Elle devient un élément important de la collaboration. Les Juifs n'ont plus le droit de sortir après 20 heures, de fréquenter les salles de spectacle ni de se réunir. À partir du 28 mai 1942, ils sont tenus de porter une étoile jaune sur leurs vêtements. Le 16 juillet, les nazis acceptent de ne pas déporter de juifs français, mais, en échange la police française leur livrera tous les Juifs étrangers. À trois heures du matin, 9 000 policiers français participent à une gigantesque rafle et rassemblent plus de 13000 Juifs au Vélodrome d'hiver.

L'administration désigne des commissaires chargés de la spoliation des biens des Juifs. La délation est encouragée et les arrestations se font sans cesse plus nombreuses. Des camps d'internement transitoires alimentent Auschwitz ou Treblinka.

La France et les Juifs

Depuis l'Antiquité, le peuple juif est persécuté dans le monde chrétien comme responsable du « déicide », la mort du Christ. En France, il faut attendre 1791 avant que l'Assemblée constituante vote la première loi d'émancipation.

Au XIX^e siècle, les Juifs participent à la vie économique et politique et des banquiers comme Rothschild ou Pereire s'impliquent dans l'essor industriel français. Cette réussite, associée à la vague nationaliste du boulangisme et à un retour du cléricanisme, réveille l'antisémitisme. L'affaire Dreyfus divise le pays en 1894, et des hommes politiques n'hésitent pas à se présenter sous l'étiquette antisémite.

Le choc de la Seconde Guerre mondiale. Une large part de l'opinion ne cache pas sa haine des Juifs. On parle d'un « complot juif international » destiné à ruiner l'Europe. Un écrivain tel que Louis Ferdinand Céline, quel que soit son génie littéraire, commet des pamphlets paranoïaques antisémites d'une incroyable violence. Lorsque le régime de Vichy décrète les premières lois anti-Juifs, il choque bien peu de Français. Mais, à la Libération, découvrant l'étendue de l'horreur nazie, l'opinion s'émeut.

Le devoir de mémoire. Les années 80 et 90 sont marquées par le renouveau des études historiques sur l'holocauste. L'antisémitisme n'a pas disparu et demeure actif dans une frange extrémiste de l'opinion, où il va de pair avec un racisme anti-maghrébin nourri par la crise économique et le chômage. Mais la commémoration des rafles du Vel d'Hiv et des enfants d'Izieu et les condamnations pour crime contre l'humanité du nazi Klaus Barbie et du milicien Paul Touvier rappellent à l'opinion l'horreur de la Shoah.

Jean Moulin et le C.N.R.

Dans la France occupée de 1940, peu nombreux sont ceux qui osent s'opposer aux Allemands. Les actions sont encore ponctuelles et individuelles, et, si quelques tracts ronéotypés sont diffusés clandestinement, on ne peut pas encore parler de dissidence organisée. Mais, petit à petit, de 1940 à 1942, des réseaux voient le jour. De Gaulle envoie Jean Moulin pour les fédérer et les rendre plus efficaces.

Jean Moulin est un jeune préfet de 41 ans lorsqu'il tient tête au gouvernement de Vichy. Il est révoqué le 11 novembre 1940 et gagne Marseille où il rencontre Henri Frenay, qui vient de créer la première organisation de résistance dans le Sud, le Mouvement de libération nationale. Moulin s'embarque pour Londres et rejoint de Gaulle. Le général cherche des soldats, Moulin lui suggère un autre type d'action.

L'organisateur

La rencontre avec Frenay a sensibilisé Jean Moulin aux problèmes de la Résistance. Depuis Londres, il travaille sur les possibilités d'organisation de réseaux. Depuis 1940, des filières se créent sous des impulsions diverses: aide aux prisonniers évadés, aux Juifs persécutés, passages en zone non occupée. En juin 1941, la rupture du pacte germano-soviétique décide de nombreux communistes à passer à l'action. Mais ces initiatives ne sont ni coordonnées, ni structurées. Moulin convainc de Gaulle. Pour que l'action soit efficace, il faut unifier la Résistance. Jean Moulin se fait parachuter en zone sud en 1942 et il prend contact avec les différents chefs de mouvements. Il lui faut vaincre les réticences personnelles et idéologiques entre des hommes issus de cultures et de milieux parfois très différents. En quelques mois, il parvient à rassembler la plupart des organisations et il crée en mai 1943 le Conseil national de la Résistance (C.N.R.). Les mouvements ainsi fédérés bénéficient d'une administration commune. Ils votent en échange une motion de fidélité au général de Gaulle.

L'action de la Résistance

En février 1943, la création par le gouvernement de Vichy du S.T.O. (Service du travail obligatoire) bouleverse la Résistance. Des milliers de jeunes Français refusant d'aller travailler de l'autre côté du Rhin rejoignent les mouvements existants. Déjà pu-

issants dans la zone nord, les mouvements de résistance s'amplifient ainsi dans tout le pays. Après l'occupation de la zone sud, la C.G.T. et la C.F.T.C. se reconstituent clandestinement. Vercors crée dans le secret les Éditions de Minuit et publie le *Silence de la mer*, un roman mettant en scène la résistance passive d'une famille confrontée à l'occupant. Circulant sous le manteau, l'ouvrage rencontre un succès fulgurant.

Une Armée secrète dirigée par le général Delestraint intensifie les actions de sabotage: attaques de convois allemands, lignes coupées, trains dynamités, officiers exécutés. Des régions entières d'accès géographiquement difficile sont tenues par la Résistance, et les armées du Reich ne peuvent y pénétrer que par des opérations de force. Les populations rurales soutiennent et approvisionnent les maquis.

Trahisons

Mais les délations se multiplient, étonnant même les Allemands par leur nombre et leur virulence. De nombreux réseaux sont décapités. Le 9 juin 1943, le général Delestraint est arrêté à Paris en compagnie de ses adjoints, le colonel Gastaldo et le lieutenant Théobald. Il a été dénoncé. L'Armée secrète doit être réorganisée: Jean Moulin, dit Max en hommage au poète Max Jacob, convoque les inspecteurs généraux des zones nord et sud et des représentants des mouvements composant le C.N.R. Ils doivent se réunir à Caluire, sur la Saône, dans une villa. Les Allemands ont été prévenus: les hommes sont livrés à la Gestapo de Lyon. Torturé par les hommes de Klaus Barbie, Jean Moulin meurt dans le train qui le conduit vers la déportation.

Mais le travail accompli porte ses fruits et les nazis ne parviennent pas à éliminer un mouvement sans cesse plus puissant. À la veille du débarquement de juin 1944, la Résistance est prête à accueillir les libérateurs et à représenter une force politique face aux Alliés.

Mémoires de la Résistance

Une source de légitimité. La classe politique de l'immédiat après-guerre se réclame presque unanimement de la Résistance, qu'elle soit gaullienne ou communiste. Authentiques combattants de l'ombre ou raliés de la dernière heure construisent le mythe de la Résistance qui, pour beaucoup, devient le fondement d'une légitimité politique. Les anciens résistants sont « anoblis aux yeux de l'histoire ». Sur un échantillon de 1 000 parlementaires élus sous la IV^e République, les deux tiers sont issus de la Résistance ou de la France libre.

Divisions politiques

Mais, en tant que telle, la Résistance ne parvient pas à se poser en force politique. Communistes et socialistes s'en réclament, et, si la droite d'avant-guerre a disparu dans la collaboration, c'est, au fil des années, le gaullisme qui occupe la place laissée vacante sur l'échiquier politique. Chacun a donc « ses » résistants: l'argument sert la carrière des hommes mais, à l'exception des communistes, pas celle des partis.

Avec la guerre froide et les années 50, l'anticommunisme se développe à nouveau et la droite traditionnelle renaît. L'épuration est critiquée, ses abus soulignés, et le régime de Vichy tend à être excusé. Une amnistie envers les anciens collaborateurs intervient en 1952: chacun cherche à enterrer le passé et à oublier l'occupation. L'amnistie est présentée comme une mesure « d'apaisement national ». Le retour au pouvoir de De Gaulle en 1958 relance la mystique de la Résistance, mais le mythe d'une France tout entière dressée contre l'ennemi ne résiste pas aux années 70, avec le film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, ou l'ouvrage de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*.